

2025-01 : DELIBERATION SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - CCAS

Séance ordinaire du mercredi 2 avril 2025

Nombre de membres en exercice	9
Nombre de membres présents	6
Nombre de suffrages exprimés	5
Abstention(s)	

VOTES
Pour : 5
Contre : 0

Date de convocation : le 27 mars 2025

La COMMISSION ADMINISTRATIVE réuni sous la présidence de Isabelle SILHOL délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 du budget annexe CCAS dressé par ISabelle SILHOL après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				483.70		483.70
Opérations exercice			8 373.00	8 700.00	8 373.00	8 700.00
Total			8 373.00	9 183.70	8 373.00	9 183.70
Résultat de clôture				810.70		810.70
Restes à réaliser						
Total cumulé				810.70		810.70
Résultat définitif				810.70		810.70

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :
JEUNET STEPHANIE, DEL-ROX BERNADETTE, GALONNIER CATHY,
SAUVAIRE MARYSE, SOULAIROL PAULINE

Le Maire
Isabelle SILHOL